

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DAIRA D'EL ABIODH SIDI CHEIKH

COMMUNE D'EL BNOUD

NIF :098432165065321

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES**

N°: 04 /2025

Monsieur le Président du Conseil Populaire Municipal de la Commune d'el-Bnoud annonce un appel d'offres ouvert avec une exigence de capacité minimale pour une opération dans le cadre des programmes d'appui au développement social et économique des communautés locales pour l'année 2025 conformément au décret présidentiel 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436 correspondant au 16 septembre 2015, qui réglemente les marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n° 23/12 du 18 Muharram 1445, correspondant au 08/05. /2023, précise les règles générales en matière de marchés publics. Les travaux

intitulé du projet Réalisation un ouvrage d'art sur la liaison Boussmeghon-Bnoud au pk 05+350

Les entreprises intéressées **qui contient un certificat de qualification et classification professionnelle de la domane :**

***activité principale travaux publics catégorie sept (07) ou plus**

*** Certificat de bonne exécution comprenant la construction d'un ouvrage technique (béton précontraint)**

*** Doit avoir été réalisé au cours des trois dernières années avec un chiffre d'affaires moyen de 150 000 000,00 DA**

doivent retirer le cahier des charges contre paiement de 10000.00 DA

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont placés dans des enveloppes séparées, bien fermées, et comportent la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière), selon le cas. placé dans une autre enveloppe bien fermée qui comprend toutes les pièces justificatives nécessaires précisées dans le livret, conditions et porte la mention (ne peut être ouverte que par le comité d'ouverture de l'enveloppe et d'évaluation des offres).

À Monsieur le Président APC BNOUD

Fixer la date de dépôt des offres à : Dix (10) jours à compter du premier jour de publication de cette annonce dans l'un des quotidiens au bulletin officiel des transactions publiques BOMOP.

Les offres seront déposées à **14h00** au siège de la commune et les plis seront ouverts à **14h00**.

- Si les jours de dépôt et d'ouverture coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, ils sont reportés au jour ouvrable suivant de la même manière..

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Commune de BNOUD, bureau des marchés**

- Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout Moyen, **Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.**

La validité des offres est fixée à 90 jours à compter du dernier jour de la période de préparation de l'offre.

OBSERVATION :

Le cahier des charges est retiré et les offres sont déposées par le candidat ou l'entrepreneur ou par leurs représentants légaux par l'intermédiaire de l'agence notariale, conformément au texte de l'article 63 du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436, correspondant au 16 septembre 2015, qui porte notamment sur l'organisation des transactions publiques et les autorisations d'utilité publique.

**El Bnoud Le :
Le P/APC**